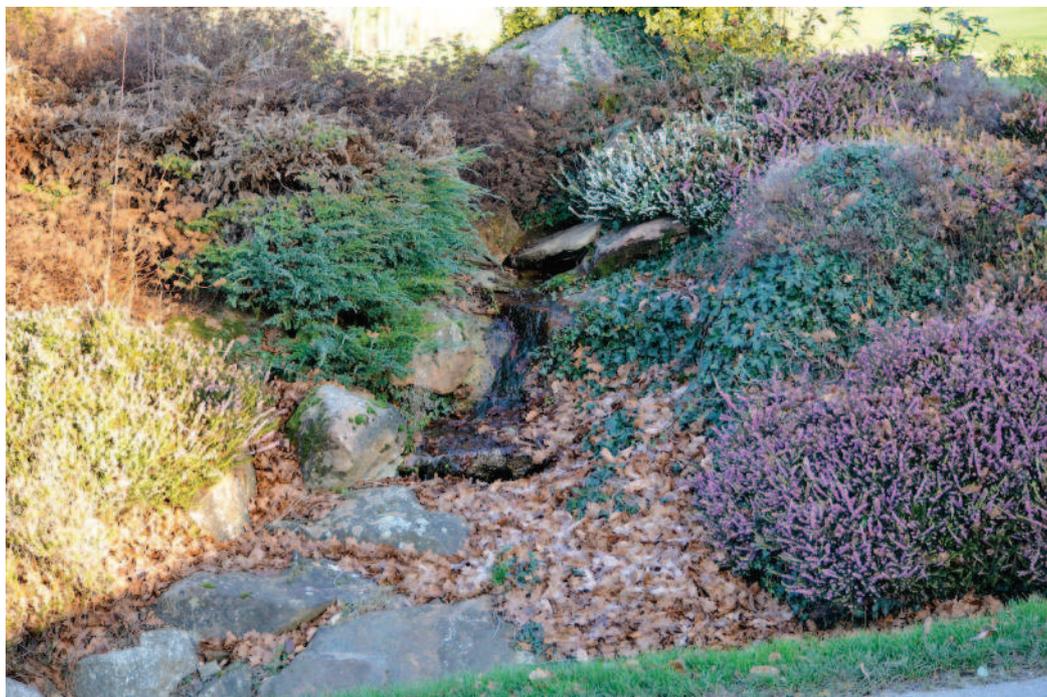


ST MARTIN DE JUSSAC

N°1/2015

BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE

Le mot de Madame le Maire	page 2
Règles d'urbanisme	page 3
Les affaires communales	pages 4 et 5
Sentier «Entre l'arbre et l'eau»	page 6
Les professionnels	
Informations diverses	page 7
Actualité de la commune	pages 8 à 10
Temps d'activités périscolaires	page 11
La parole aux associations	pages 12 à 15
Agents communaux	
Site Internet	
	page 16

LE MOT DE MADAME LE MAIRE



L'état a décidé de diminuer de manière significative et historique l'aide (Dotation Globale de fonctionnement) qu'il verse aux collectivités. Malgré ce contexte, le conseil municipal va se réunir pour travailler sur les orientations budgétaires pour l'année 2015. Différentes réflexions sont en cours pour diminuer les frais de fonctionnement.

Au cours de l'année 2014, deux sujets nous ont accaparés : la mise en place du nouveau rythme scolaire et les travaux d'extension de la cantine scolaire.

Les ateliers périscolaires ont débuté le 16 septembre.

Parents et enfants avaient au préalable été destinataires d'un projet d'organisation du nouveau rythme par rapport aux activités pouvant être proposées.

Rencontrés le 3 septembre, en présence des maîtresses, certains enfants étaient tout excités à l'idée de faire du théâtre, du judo, du cirque, de la danse africaine et des activités créatives, d'autres paraissaient inquiets par le changement de rythme. Visiblement, tous les adultes ont réussi à les rassurer, au bout de quinze jours les habitudes étaient prises.

La réunion des parents d'élèves s'est déroulée le 4 septembre sous la forme de questions/réponses, moins de 10 parents n'ont pas pu y assister.

Le nombre d'enfants inscrits allait conditionner l'organisation des groupes pour chaque atelier, parents et enfants en étaient informés.

Sur soixante-treize enfants, 65 répartis en 5 groupes de 13 participent aux ateliers.

Les horaires de fin de classe sont : lundi 16H15, mardi 15H45, mercredi 11H30, jeudi et vendredi 15H45. Les jours où les enfants finissent à 15H45, ils enchaînent avec l'atelier périscolaire jusqu'à 16H30. Ils changent d'activité à chaque nouvelle période scolaire. Cette rotation permet aux enfants d'être initiés à toutes les disciplines.

Le coût des interventions s'élève à 5 667 € pour l'année scolaire 2014/2015.

L'état subventionne 50 € par enfant, résultat 2 067 € restent à la charge de la commune.

Nous aurions pu nous contenter de faire de la garderie mais nous avons choisi de proposer des initiations à différentes activités avec des animateurs professionnels.

Les travaux à l'école étant enfin achevés, les enfants et le personnel de restauration ont pu regagner le réfectoire pour déjeuner le 5 janvier 2015.

Pendant un peu plus d'un an, les repas ont été livrés par la cantine centrale de Saint Junien.

Les enfants mangeaient dans la salle des fêtes en un service puis en deux services sur les quatre derniers mois. Il était temps que les travaux se terminent car les conditions n'étaient pas idéales (bruit amplifié, prise de risque par la traversée de la route). Merci à tous ceux qui ont aidé à déménager mobilier et vaisselle et à tout remettre en place à chaque location de la salle des fêtes.

Avant que la réception des lots soit faite en deux phases, il y a eu : 31 réunions de chantier, 1 liquidation judiciaire, 1 appel d'offre restreint et 8 avenants.

Ce marché a été subventionné à 30% par le Conseil Général et près de 20% par l'état, calculé sur une base de dépenses estimée à 106 000€ ce qui représente un versement de 20 113€ par l'état et 31 800€ par le Conseil Général (subventionnement cumulé à 50%).

Pour améliorer la préparation des repas, la cantine a été équipée d'un four mixte (cuisson vapeur) et d'une sauteuse pour 10 961€ HT.

Les 22 et 29 mars, nous sommes appelés à voter pour désigner nos représentants désormais appelés Conseillers départementaux.

L'aide sociale, l'entretien des routes, les transports scolaires, les collèges, la culture, l'aide aux personnes handicapées et âgées, la protection de l'enfance, le tourisme, service d'incendie et de secours, ce sont quelques unes des interventions du Département pour tous les habitants de la Haute-Vienne.

Avec toute l'équipe municipale,
je vous souhaite un printemps ensoleillé.

Votre Maire, Luigia SOURY

RÈGLES D'URBANISME

Chaque propriétaire qui envisage de réaliser des travaux sur un bâtiment existant, d'édifier une nouvelle construction ou de procéder à de lourds aménagements, doit déposer au préalable, des demandes d'autorisation en mairie.

Ces demandes d'autorisations sont instruites par la Direction Départementale des Territoires (DDT) jusqu'au 30 juin 2015 puis, par la communauté de communes à partir du 1er juillet ; elles s'organisent en trois catégories selon la nature des travaux envisagés :

- la Déclaration Préalable (DP)
- le Permis de Construire (PC)
- le Permis d'Aménager (PA)

La Déclaration Préalable est exigée pour toute nouvelle construction qui crée une surface de plancher ou d'emprise au sol, comprise entre 5 et 20 m² (un abri de jardin, un garage...).

Elle doit être également demandée pour le changement de destination d'un local (par exemple une habitation en local commercial, une ancienne forge en habitation), à condition de ne pas modifier les structures porteuses du bâtiment ou son aspect extérieur.

Enfin, la déclaration préalable est obligatoire si les travaux modifient l'aspect initial du bâtiment, par exemple le remplacement d'une porte par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre ou le changement de coloris d'une façade.

Le Permis de Construire, est nécessaire pour l'édification ou l'agrandissement de tout bâtiment, dès que les travaux concernent une surface de plancher supérieure à 20m². Si les travaux portent la future surface de plancher à plus de 170 m², le recours à un architecte est obligatoire.

Le Permis d'Aménager est obligatoire pour la réalisation d'opération d'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol sur une profondeur ou hauteur de 2 m par rapport au terrain naturel, ou concernant une superficie de 100m².

Les formulaires nécessaires aux demandes d'autorisation sont téléchargeables sur le site internet <http://www.service-public.fr> dans l'onglet Logement, puis Urbanisme.

En cas de doute, n'hésitez pas à venir demander des renseignements auprès du secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture.

Particularités locales

La commune de St-Martin abrite deux édifices inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, à savoir l'église dans le bourg et la motte féodale dans le village de Bar.

Tous deux bénéficient d'une zone de protection qui prend la forme d'un cercle d'un rayon de 500m ayant pour centre le monument inscrit. Cette zone de protection est destinée à préserver l'écrin paysager, architectural et patrimonial des monuments historiques.

A ce titre, toutes les demandes d'autorisation sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (avis simple ou conforme selon la co-visibilité des travaux avec le monument historique). L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est généralement assorti de prescriptions (utilisation de matériaux donnés, respect de savoir-faire dans la mise en œuvre) qui conditionnent la délivrance de l'autorisation de travaux par l'autorité compétente, à savoir le maire.

Questions/Réponses

« J'installe un abri de jardin acheté en grande surface, que dois-je faire ? »

Toute construction supérieure à 5m² de plancher doit faire l'objet d'une demande d'autorisation. Les abris de jardin, préfabriqués ou non, doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable si leur surface est comprise entre 5 et 20m². Au-delà de cette surface, un permis de construire est nécessaire.

Enfin, sachez que l'implantation de votre abri de jardin n'est pas libre, ce dernier doit être installé en limite de parcelle ou à une distance égale ou supérieure à 3m de la limite parcellaire.

LES AFFAIRES COMMUNALES

Conseil Municipal du 4 avril 2014

Installation du Conseil Municipal.
Election du maire.
Création de trois postes d'adjoints.

Conseil Municipal du 7 avril 2014

Désignation des délégués de l'EPPC Vienne-Glane en charge de la gestion du service public culturel intercommunal (Mégisserie, Ciné-Bourse...), du Syndicat Mixte Vienne-Gorre (SIVOM) en charge des transports scolaires, du Syndicat Vienne-Briance-Gorre en charge de la gestion du service de distribution de l'eau potable et de l'extension du réseau, du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) en charge de la gestion du bassin versant de la Vienne et du Syndicat des Energies de la Haute-Vienne (SEHV) en charge des réseaux de distribution d'énergie électrique.

Création et élection des membres de la commission communale Finances.

Détermination des indemnités de fonction des élus.

Conseil Municipal du 28 avril 2014

Charte de l'élu local.

Budget 2014. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reprendre en l'état les taux d'imposition des taxes locales 2013 pour l'année 2014.

Transports scolaires. Pour l'année 2013-14, le Conseil Municipal autorise le maire à signer les mandats relatifs aux transports scolaires pour le SIVOM s'élevant à

- 5234 € pour les transports scolaires,
- 1320 € pour la navette du RPI St Martin/St-Brice
- 1500 € pour les élèves hors zone en garderie à St-Brice et scolarisés à St-Martin (prise en charge à 50 % par St-Martin et 50 % par St-Brice).

Désignation des membres de la commission Appel d'offres et des représentants de la commission intercommunale des impôts locaux de la communauté de communes Vienne-Glane.

Création et élection des membres de la commission communale Affaires scolaires.

Détermination des représentants commu-

naux au sein des commissions communales Vienne-Glane : Développement économique ; Voirie, travaux et bâtiments ; Tourisme ; Culture ; Collecte, ordures ménagères, déchetteries ; Urbanisme, aménagement foncier ; Sports, loisirs, enfance, jeunesse ; Environnement, SPAC, milieux aquatiques ; Solidarité, CIAS.

Conseil Municipal du 20 mai 2014

Le Conseil Municipal décide de confier à Mme le Maire pour la durée du mandat les délégations suivantes :

- Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics ;
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
- Défendre la commune dans les actions en justice intentées contre elle, devant toutes les juridictions ;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Détermination des membres de la commission communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal vote une motion de soutien aux salariés de l'entreprise PANAVI (St-Auvent).

Création et élection des membres des commissions communales : Urbanisme, patrimoine et développement durable ; Vie associative, manifestations et jeunesse ; Voirie, réseaux divers et bâtiments communaux ; Communication et revue de presse.

Conseil Municipal du 20 juin 2014

Election des trois délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales.

LES AFFAIRES COMMUNALES

Conseil Municipal du 2 juillet 2014

Marché 2013002 Agrandissement de la cuisine de la cantine scolaire – Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise AIXE CONFORT, titulaire des lots 8 : Chauffage et ventilation et 9 : Plomberie sanitaire, le CM décide de procéder à une nouvelle consultation par le biais d'un appel d'offre restreint auprès de quatre entreprises : Ets CAMP à St Junien, Sarl BARGET à Séreilhac, RINGUET Pascal à St-Martin de Jussac et ROCHE David à Aix sur Vienne.

Conseil Municipal du 30 juillet 2014

Délégation au maire de la compétence en matière de marchés publics. Le Conseil Municipal autorise le maire à prendre toute décision pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures et services inférieurs à 10 000 €. Le Conseil Municipal dit que le Maire rendra compte des décisions prises aux réunions du Conseil Municipal.

Indemnités de conseil au comptable.

Modifications des statuts du Syndicat Vienne Briançonnais.

Marché 2013002 – Agrandissement de la cuisine de la cantine scolaire – Suite à la décision du Conseil Municipal de procéder à un appel d'offre restreint en date du 02/07/14, à l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres le 25/07/14 et l'analyse des offres par la maîtrise d'œuvre le 30/07/14, le CM décide à l'unanimité de retenir les Etablissements CAMPS pour la réalisation des lot 8 : Chauffage et ventilation et lot 9 : Plomberie, pour des montants respectifs 22 660,59 € HT et 9533,47 € HT.

Conseil Municipal du 15 septembre 2014

Convention pour les TAP.

Convention utilisation de la salle des fêtes pour l'association « Arts et Danses du Monde ».

Conseil Municipal du 29 septembre 2014

Demande de subvention au titre des CTD. Le CM sollicite une subvention auprès du Conseil Général (CTD) pour l'extension du columbarium pour un montant de 4760 € HT

et annule le projet de construction d'atelier communal d'un montant de 225 900 € HT.

Conseil Municipal du 1er décembre 2014

Huit avenants au marché concernant l'agrandissement de la cuisine de la cantine scolaire.

Achat de matériel : four mixte et sauteuse 10 961 € HT.

Décision modificative n°1 (travaux de cantine et mise aux normes EDF).

Redevance occupation domaine public ERDF 195 €.

Transfert de charges – Dotation de compensation et de solidarité 2014 : 37 832 €

Pacte financier – Solidarité de la CCVG : 74 970 €.

Admission en non valeur 168 €.

Vœu – soutien proposition AMF « mise en place instance de négociation pour les finances locales ».

Convention mission inspection en matière de santé et de sécurité au travail.

Demande de subvention FNP pour réalisation du document unique.

Contrat de location nouveau copieur à l'école 129 € HT par trimestre (+ prix de la copie 0,0075 €).

Colis des aînés – « La petite occitanie » retenue à l'unanimité.

Conseil Municipal du 15 décembre 2014

Entretien de l'éclairage public : marché négocié avec la société CITELUM 4 140 € HT (pour 3 ans).

Dotation de solidarité communautaire pour 2014 : 19 310€.

Le Conseil Municipal dit que les crédits seront constatés au budget concerné de l'exercice 2014.

Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer toutes les pièces pour mener à bien ces opérations.



SENTIER - ENTRE L'ARBRE ET L'EAU

POINT DE DÉPART : PARKING DE LA FONTAINE, SORTIE DU BOURG SUR RD58

8,3 km - 2h

Ouvert sur des pâturages lumineux qui au loin offrent des paysages qui se déploient vers l'horizon si proche, encadré par des chênes majestueux ou par des milliers de petites fleurs blanches étoilées (stellaires) au printemps, ce sentier plonge parfois entre de hauts talus : il devient alors « chemin creux ».

Là, la fougère grand-aigle et le troglodyte se côtoient entre pénombre et fraîcheur. Ce parcours serpente entre deux villages : Chanliat et la Brégère, où vous découvrirez trois vieux puits. Arrivés à Saint-Martin de Jussac, le ruissellement de la source miraculeuse, d'après les anciens, vous félicitera de votre effort...



LES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

PEINTURE – PAPIERS PEINTS – REVÊTEMENTS DE SOLS FAÇADE – PARQUET FLOTTANT

Monsieur Jean-Claude CLAVEL
Chanliat
Contact : jcclavel87@gmail.com

CHARPENTE – COUVERTURE – MENUISERIE BOIS ET PVC

Monsieur Alain DESAULIERES
Bèchemoure
Contact : 06 89 43 09 78
alain.desaulieres@wanadoo.fr

VENTE DE POULETS PRÊTS À CUIRE AUX PARTICULIERS ET AUX PRO- FESSIONNELS

POULETS ÉLEVÉS EN PLEIN AIR
Madame Régine DESAULIERES
Bèchemoure
Contact : 06 83 82 35 48
regine.desaulieres@wanadoo.fr

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Madame Céline BEAUDET
Le Dognon
Contact : ce.beaudet@free.fr
05 55 02 87 43
06 45 14 10 97

EN BREF...

Informations diverses

Ouvertures du secrétariat de la mairie :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
matin : de 9h à 12h (les jours et horaires
sont susceptibles d'être modifiés en période
de vacances scolaires).

Contact : 05.55.02.18.15
commune.saintmartindejussac@wanadoo.fr

Rendez-vous avec le maire :
Les personnes désirant s'entretenir avec
Madame le Maire doivent contacter le
secrétariat de mairie.

Horaires d'ouverture de l'Espace Panazô :
Permanence : chaque samedi de 14h30
à 17h30.

Fermeture estivale : du 1er au 31 août.

Ramassage des ordures ménagères :
Circuit n°4 collecté le jeudi.

Ramassage des encombrants ménagers :
Circuit ENC n°4 Campagne : le 3ème jeu-
di des mois pairs (23/04, 18/06, 20/08).
Circuit ENC Bourg : le 2ème jeudi de
chaque mois (9/04, 20/05, 11/06, 9/07).
Rappel : pour des raisons de sécurité,

d'hygiène et d'esthétique, les encom-
brants doivent être déposés la veille du
jour de la collecte.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :
La déchetterie est ouverte toute l'année,
du lundi au samedi, de 9h à 12h et de
14h à 17h30.

Etat civil

Ils nous ont quitté

M. Serge LAVAUZELLE
M. André BERNARD
M. René BACLE
Mme Nicolle NAPOLLI
Mme VEVAUD (ancienne employée communale)

Naissances

Wayne LE BONHOM né le 12/02
Clément DESAULIERES né le 09/03
Gabin BARON né le 29/03
Lucas HEBRARD-FERREIRA né le 14/05
Chloé AUGRY née le 10/10
Thibault TARRADE né le 27/11

Mariage de Mme Stéphanie LAMBERT et M.
Christophe DEVOYON le 24 mai 2014.

ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

Course cycliste 6 avril 2014



135 coureurs ont pris le départ de la course de St-Martin organisée par L'AS cyclotourisme de Saint-Junien avec une grande participation de la municipalité et comité des fêtes Saint-Martin de Jussac. Les signaleurs ont permis aux coureurs de s'exprimer en totale sécurité avec un temps printanier. Les coureurs sont venus de toute la région et des départements voisins, la Charente, la Corrèze, la Dordogne, la Vienne ...

Premier mariage 24 mai 2014

Madame le Maire célébra ce jour-là, non sans une certaine émotion, le premier mariage de son mandat entre Mme Stéphanie LAMBERT et M. Christophe DEVOYON. Belle affluence dans la salle municipale pour l'occasion.



Randonnée gourmande - 1er juin 2014

Un moment convivial désormais traditionnel, de découverte de notre territoire.



ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

Réunion d'information 4 septembre 2014

Réunion d'information à destination des parents d'élèves concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et en particulier des temps d'activité périscolaire à la rentrée de septembre 2014.



Fleurissement 26 octobre 2014



30 habitants ont participé à ce concours, dont 6 nouveaux. Le jury et les membres de la commission « Vie associative, manifestation, jeunesse » ont décidé de remettre à l'ensemble des participants une azalée à planter pouvant contribuer à l'embellissement des jardins ainsi que des photos.

Mme Christine SALE reçoit le prix spécial fleurissement 2014 et Mme Yvonne JOUBERT, une azalée du Japon pour sa participation au jury depuis de nombreuses années.

Commémoration 11 novembre 2014

Mme le Maire, après un moment de recueillement et avant de boire le pot de l'amitié : « Si vous le permettez, je souhaite saluer avec beaucoup de chaleur le travail quotidien des associations d'anciens combattants qui assument le rôle avec beaucoup de sérieux et de conviction. Chaque année, ils répondent présents au rendez-vous. Au nom de tous, nous vous en remercions ».



Arbre de Noël 21 décembre 2014

L'arrivée du père Noël en traîneau... Remercions les mushers pour leur intervention – ils ont fait rêver bon nombres d'enfants et de grands – et saluons l'action conjointe des élus et des habitants qui ont oeuvré pour l'organisation de cet évènement et pour l'embellissement de la commune pour la période des fêtes et pour cette occasion.

ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Galette des rois 14 janvier 2015

Près de 90 personnes sont venues à la salle des fêtes en ce premier rendez-vous de l'année, pour y partager la galette mais également profiter des jeux en bois mis à disposition des habitants par l'association 'La Marelle Limousine'.



Repas des aînés 8 février 2015

La grippe a empêché la participation d'une dizaine de personnes, mais on comptait malgré tout 64 habitants lors de ce repas traditionnel et convivial.

Remercions le bénévole qui a réalisé le menu.



PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

15 mars - Journée du livre

19 mars - Commémoration

1er avril - Concert

6 avril - Course cycliste

15 avril - Spectacle

21 juin - Fête de la musique

13 juillet - Fête populaire

15 août - Marché de pays

11 novembre - Commémoration

Plus d'informations en mairie ou sur
www.st-martin-de-jussac.fr

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Activité créative en anglais



Intervenante : Elisabeth DESOBRY de l'association «Language and Co».

Théâtre



Intervenante : Ingrid WAUTHY de l'association «l'Hirondelle».

Cirque



Intervenant : François GAUTHIER de la compagnie «Circadiem».

Initiation aux gestes de 1er secours



Intervenants : Christine SALE et Sébastien BOYER, employés de l'hôpital de Saint Junien.

Danse africaine



Intervenant : l'auto-entrepreneur Bobie.

Judo

Intervenante : l'auto-entrepreneuse Coralie DUPUY.

Les amis de la bibliothèque ont animé un atelier pour chacun des groupes d'enfants en proposant de la lecture ou des jeux de société (Scrabble et Trivial poursuite).

Aux beaux jours, l'association «**Autour De Nous**» animera un atelier pour chacun des groupes d'enfants sur la sensibilisation à l'environnement.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Comité de restauration de l'église

Que serait un village sans son clocher ?
Que serait Saint Martin sans son Eglise ?

A l'orée du bourg, encadrée par la nature, son vitrail chatoyant et sa stature nous invite à nous ... « Pauser ».

Riverains ou visiteurs, croyants ou curieux, prenez le temps. Le temps de la contempler, d'admirer l'architecture originale de son clocher, de comprendre son Histoire ou de vous accueillir.

Quelque soit votre dessein, vous aurez trouvé un moment de paix et de sérénité.

Dans ce but, nous, membres et bénévoles du comité d'entretien et de restauration, avons à cœur de garder l'Eglise belle et accueillante.

C'est pourquoi, à l'occasion de l'assemblée générale du 10 février dernier lors de laquelle a été élu un nouveau bureau, nous avons abordé l'étude de plusieurs projets tels que : La reprogrammation de l'éclairage du vitrail.

La mise à disposition d'une documentation sur l'histoire et l'architecture de l'Eglise pour les visiteurs.

L'organisation de la kermesse qui se déroulera en juillet 2016.

D'autre part, nous avons constaté que la charpente et la sacristie subissent d'importantes infiltrations d'eau.

Enfin nous aimerions faire restaurer la statue de Saint Martin, vandalisée il y a plusieurs années.

Pour ces deux derniers points, nous souhaitons solliciter l'aide de la commune.

Vous êtes les bienvenus si vous avez envie d'apporter à cette association votre contribution, des idées nouvelles, devenir membre ou bénévole.

De même, si vous avez en votre possession des photos d'archive sur l'Eglise, nous sommes preneurs. Elles vous seront restituées après exploitation.

Vous pouvez me contacter au 06.31.26.23.46.

La présidente, Virginie Rousseau.



Association communale de chasse agréée (A.C.C.A.)

La saison de chasse est maintenant achevée. Nous avons effectué notre plan de chasse chevreuils sans problème, étant donné que nous avons une bonne population de ce gibier ; cette année nous ne ferons pas de repas de chasse du mois d'avril. Nous allons réfléchir pendant cette année sabbatique, à ce que l'on pourra faire.

Le président, Gérard BÂCLE.



Le nid - The nest

Les membres de l'association ont œuvré pendant plusieurs mois pour préparer leur stand au marché de Noël de Saint Laurent sur Gorre, se déroulant le 1er dimanche de décembre comme chaque année (préparatifs en images sur le site internet). Merci aux gentlemen pour leur aide technique.

Nous souhaitons la bienvenue à l'oisillon Lanna que nous avons eu le plaisir de gâter avec des créations personnalisées.

Dans les prochaines semaines, l'association organisera une soirée pizza pour partager un moment convivial et échanger sur le projet d'un atelier créatif animé par un artisan local.

Creativement.

Les membres du bureau.



Renée, Stéphanie, Ève et Maxime excusés

Retrouvez toute l'actualité des associations et de la commune sur notre nouveau site internet :

www.st-martin-de-jussac.fr

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'école de foot du Val de Vienne



L'école de Foot du Val de Vienne regroupe 6 communes dont Saint Martin de Jussac. Cette école a pour but l'apprentissage du football

dès l'âge de 6 ans jusqu'à 17 ans.

Cette année nous comptons 165 licenciés, une école qui grandit d'année en année.

Une équipe de bénévoles au service des enfants pour leur apprendre : le respect, l'esprit d'équipe et bien sûr le foot.

Des innovations pour cette saison avec la création de deux équipes de jeunes filles et l'entente avec AS Saint Junien pour la catégorie U15 et U17.

Promouvoir le football féminin est un axe prioritaire, il est aussi important de créer un groupe en U15 et en U17 pour atteindre un niveau supérieur.

Aujourd'hui, nous pouvons être satisfaits du début de saison :

Les filles malgré un effectif réduit n'ont pas démerité dans cette première partie de saison. C'est un bon groupe qui avance bien.

Pour les U15 et U17, les dirigeants sont eux aussi satisfaits des résultats. Deux groupes qui sont impliqués et présents. Nous pouvons aussi féliciter les autres catégories U11 et U13 qui réalisent une très belle première phase.

Quant aux U7 et U9, ils sont très assidus, et prennent beaucoup de plaisir;

Toujours à la recherche de bénévoles impliqués n'hésitez pas à venir nous voir, et à nous amener vos enfants qui souhaitent jouer au football.

Prochaines manifestations :

Loto le 28 Février à St Victurnien, le 1er mai le traditionnel Vide Grenier aussi à St Victurnien.

Contact :

Philippe Bernard : 06 80 03 03 32

Site : <http://valdevienne.footeo.com>

Le cochonnet

LE COCHONNET



ST BRICE
St MARTIN de JUSSAC

L'association de St Brice et St Martin a tenu son assemblée générale le samedi 29 Novembre 2014 à St Martin de Jussac en présence d'une quinzaine de ses adhérents.

Le Président Vincent Olivier a dressé un bilan satisfaisant de l'année écoulée. Après le traditionnel rapport moral permettant de voir que les effectifs sont stables, le trésorier M. Charpentier Didier dans son rapport comptable annuel présente un exercice 2014 en léger déficit. A noter que le club se classe 3ème sur le département en terme de participation aux divers Championnats.



L'activité pétanque ne s'arrêtant pas là, pour la 12ème année consécutive notre club participait au CDC (Championnat des Clubs). Cette

compétition conviviale s'il en est, permet aux différents clubs du département de se rencontrer dans un championnat hiérarchisé de janvier à mars et de septembre à novembre.

Pour cette saison nos représentants se trouvaient en compagnie des équipes de Vanteaux, St Victurnien, Panazol, St Priest Taurion, Linard, Jourgnac, Rochechouart, Condat, Bellac. A l'issue du championnat 2014 notre équipe s'était classée à une honorable 3ème place.

Concernant le prix de la licence 2015, aucune augmentation celle-ci reste à 32€, gratuit pour les autres catégories.

A l'issue des débats, le président tenait à remercier les deux municipalités de leur soutien et présentait à chaque licencié, ainsi que leurs familles ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Les personnes intéressées par notre activité peuvent prendre contact avec :

Vincent Olivier : 05 55 02 21 18

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'association des parents d'élèves Les amis de la bibliothèque



La seconde partie de l'année scolaire a vu une nouvelle manifestation puisque l'Association a organisé sa 1ère après midi Zumba et soirée dansante. C'est dans une ambiance déchainée que nos membres ont fait cette journée marathon.

Et c'est une nouvelle année scolaire encore remplie de manifestations pour l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves. Cette année encore ils ont eu le plaisir de voir de nouveaux membres actifs arriver.

Et c'est avec entrain qu'ils ont ouvert les festivités avec le vide jouet qui a eu lieu à Saint Brice le 16 novembre dernier. Et même si le temps n'était pas au soleil, exposants et acheteurs sont venus en nombre. La buvette et les sandwiches ont encore connu un franc succès.



A peine remis de cette journée, il fallait déjà penser à mettre en place l'organisation du loto de Saint Martin de Jussac. Là aussi l'Association a fait salle comble et vendu la totalité des cartons de jeux. La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance. Les membres remercient tous les partenaires pour



leur générosité car sans eux rien ne serait possible.

Les membres remercient également Mr Sébastien Beaumatin qui a gagné un concours organisé par la société Ds Smith et qui a fait don de son gain à l'Association.

C'est ainsi que s'achève cette première partie de l'année scolaire pour les membres de l'Association.

L'Association espère vous retrouver :

le 21 mars à Saint Brice à partir de 20h pour le loto et

le 18 avril pour la soirée dansante et l'après midi zumba. (Pour la Zumba réservation au 06.31.22.80.05.).

La JOURNEE du LIVRE aura 20 ans en 2015 !



Après une JOURNEE du LIVRE 2014 pleine d'émotions : MEHDI qui retrouve « BELLE », Claude LAFAYE Prix PANAZÔ, 2 prix Panazô des Lycéens ex-aequo !

Une très belle édition avec un public très nombreux toujours fidèle et 50 auteurs dans la salle tous très heureux d'être là

Cette aventure existe et continue grâce à une équipe de bénévoles efficace, impliquée, dynamique et courageuse mais aussi aux partenaires : la librairie Encre Bleue de st Laurent, la COM-COM, la municipalité de St Martin, les entreprises de St Junien, la presse locale.....

En 2015 nous fêterons les 20 ans de la JOURNEE du LIVRE !

Qui l'aurait cru ??? Panazô lui, avait confiance il nous avait encouragé à continuer et voilà !



Que de merveilleuses rencontres !

Cet anniversaire ce sera :

DIMANCHE 15 MARS 2015 !

Autour de nos auteurs régionaux nous aurons le plaisir de recevoir (entre autres !..) :

Olivier NOREK (code93, Territoires, a la TV engrenages...), Séverine de la croix, Joëlle DELANGE, Cyril JONARD et Kevin CAO, Anthony SIGNOL, Robert HEBRAS et

Laurent BORDERIE etc... Nous l'espérons,... le 6ème tome en exclusivité du « seigneur de Chalus » de Yves AUBARD !

Nous avons besoin de vous !

Les Amis de la Bibliothèque se sont engagés auprès du PASA(Pole d'Activités et de Soins Adaptés) du Centre hospitalier Roland Mazoin pour les aider à alimenter « des ateliers de réminiscence » et discuter autour de l'utilisation d'objets et des souvenirs qu'ils font rejaillir pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer .

Nous cherchons : moulin à café, vaisselle d'époque, ustensiles de cuisine, outils de jardin, pour le ménage, l'entretien de la maison, déco....

Cela concerne des patients de 60 à 100 ans

Nous collectons les dons à la bibliothèque le samedi après-midi de 14h30 à 17h30

Merci à vous tous ! N'hésitez pas à venir nous voir le samedi il y a toujours du thé, du café



Souvenir...

L'équipe de l'Espace Panazô

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Arts et danses du monde



Arts et danses du monde est une association loi 1901 qui a pour objet de faire le tour du monde des danses, des arts, des cultures, des activités de loisirs sportifs, dans un esprit de partage, d'épanouissement, par le biais de l'expression, sous toutes ses formes.

Des cours hebdomadaires de danse fitness sont proposés actuellement le mardi à la salle des fêtes, notamment Zumba fitness et Bokwa fitness. Des stages et des manifestations sont organisées lors de chaque vacances scolaires. L'association envisage progressivement, au fil de son évolution, de proposer diverses interventions, afin de fédérer un public large, au plus près de chez lui.

Autour de nous - ADN

A l'horizon 2015

ADN poursuit son petit bonhomme de chemin en organisant sur le territoire de la communauté de communes "Vienne et Glane" un nombre conséquent de manifestations tournées aussi bien vers les enfants et la nature que vers les adultes avec des randonnées accompagnées de moments festifs.

Parmi les activités de 2014, la randonnée gourmande des Papillons à St Martin de Jussac à bénéficier d'une organisation sans faille grâce à l'aide de la mairie, du comité des fêtes et à la présence d'un grand soleil. Plus de 200 personnes ont pu goûter à la fraîcheur des sous-bois avant de se désaltérer et se restaurer grâce à la trentaine de bénévoles d'ADN. Rendez-vous à Oradour sur Glane pour la prochaine édition.

2015 arrive à grands pas, mais avant, ADN organisera au bénéfice du Téléthon, le samedi 6 décembre, un rallye dans la ville et ses environs ouvert à tous (adhérents et non adhérents) avant de convier les marcheurs à une "balade des illuminations" agrémentée d'animations, le vendredi 19 décembre.

ADN, créée en 2001 comme association de protection de la nature, de l'environnement

et du cadre de vie, a beaucoup évolué et même si ses objectifs de départ sont bien présents dans ses différentes actions, elle a su au fil du temps élargir sa palette d'activités et se diversifier, ce qui lui permet aujourd'hui de compter plus de 150 adhérents. Outre les habituelles randonnées du jeudi qui nous verront fouler durant le 1er semestre 2015, les sentiers de Chassenon, Vayres, St Martin de Jussac, St Christophe, Montrollet, Pressignac, Videix, Dournazac, Cieux... ADN continuera à initier les enfants au jardinage (9 au 13 mars), à nettoyer la nature (25 Septembre) et à leur faire prendre conscience de la protection de leur environnement en collaboration avec "Limousin Nature Environnement". Elle apportera son soutien à EMUL (Ensemble contre la Mucoviscidose en Limousin) en organisant à Oradour/Glane (dimanche 29 mars) en partenariat avec les Chemins Radounauds, une randonnée au bénéfice de cette association caritative, elle apportera son aide à l'organisation et à l'encadrement de "la Haute Vienne à pied", de "Randonnez vous en Haute Vienne" à Saint-Pardoux et à l'organisation du "Rando challenge" à Saint-Junien.

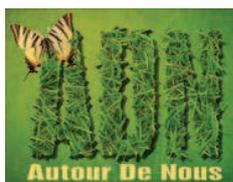
Deux dates à retenir : dimanche 31 mai "Rando gourmande" à Oradour/Glane et samedi 10 octobre, "Marche des potirons et soirée limousine".

ADN, fidèle à ses engagements, organisera aussi quelques randonnées à l'occasion de marchés de producteurs sur le territoire de la Communauté de communes.

Pour les plus sportifs, ADN depuis septembre 2013, a mis en place des séances de marche nordique à raison de deux par semaine (dimanche matin et mardi matin). Cette nouvelle activité connaît un grand succès et n'est pas étrangère à la hausse de nos effectifs. Si le cœur vous en dit, vous pouvez venir essayer sans aucun engagement de votre part, afin de vous tester (les bâtons nécessaires à cette discipline vous seront prêtés en ces occasions).

Voici un rapide aperçu de ce que vous propose ADN pour les mois à venir.

Si vous voulez venir nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons.



LES AGENTS COMMUNAUX À L'HONNEUR



Secrétariat

Martine VEVAUD
Viviane RESTOIN



Restauration, surveillance
des enfants et entretien
des locaux

Madeleine PERRON
Sophie BIARNAIX
Stéphanie DEVOYON



Technique

Gérard BACLE
Michel GOURAUD

LE NOUVEAU SITE INTERNET

SAINT MARTIN DE JUSSAC
SITE OFFICIEL

Accueil | Actualités | La commune | Vie scolaire | Associations | Professionnels | Archives | Informations pratiques

Vous êtes ici : Accueil

Accueil

Bienvenue à Saint Martin de Jussac

JOURNÉE DU LIVRE
SAINT - MARTIN - de - JUSSAC
Journée du livre - 15 mars 2015
organisé par LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE & LA MÉRITOIRIÉTÉ
Samedi 14 mars 2015 à partir de 14h00 au CEM DE JUSSAC (de 14h00 à 20h00)
Exposition salle du conseil
DIMANCHE 15 MARS 2015
de 10h à 18h - Salle des fêtes

Toute l'actualité de la commune : [cliquez ici](#)

Prochains évènements

- [Journée du Livre](#)
 - 15 mars 2015
- [Concert](#)
 - 1 avril 2015
- [Course cycliste](#)
 - 6 avril 2015
- [Spectacle](#)
 - 15 avril 2015
- [Fête de la musique](#)
 - 21 juin 2015

www.st-martin-de-jussac.fr